



Conseil Municipal du 03 Décembre 2025

<https://saint-christophe-tarn.fr>

Présents : Thierry MALIET, Jean-Pierre CATHALA, Angélique VIGUIER, Patrick FAUCOU, Nathalie GERME, Françoise MUSI, Excusés : Katja ZWEERUS, Lionel CROS.

Secrétaire de séance : Patrick FAUCOU

L'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie le 03 décembre 2025 à 09 heures 30 sous la présidence de Thierry MALIET, Maire. Date de la convocation : 26/11/2025

1-Validation du PV du 19/11/ 2025 et nomination d'un ou d'une secrétaire

PV validé – Secrétaire de séance : Patrick FAUCOU

2- Parole aux Conseillers-ères :

-Eglise de St-Christophe : Décider d'une date pour une action de volontariat concernant un rangement, nettoyage et l'élimination de mobilier dégradé, chaises, meubles, etc. Et identification du patrimoine à sauvegarder avec Reprebus.

-Le Conseil rappelle, que les chemins sur la commune créés ou modifiés, ont si possible une largeur de trois mètres, pour permettre l'accès d'un tracteur avec épareuse, De plus une réflexion est à mener concernant les éventuelles entraves de chemins et moyens utilisés.

3 – Délibérations :

3.1– Choix définitif des options et des entreprises retenues -

N° : LOTS et entreprises retenues.

- 01 : TERRASSEMENT - VRD : TERRASSEMENTS DU ROUERGUE
- 02 : GROS ŒUVRE – FACADES: ENTREPRISE SERIN
- 03 : MENUISERIES EXTERIEURES : VITREAL
- 04 : ELECTRICITE - SONO - VIDEO : SITELEC
- 05 : CHAUFFAGE : CAVAILLÉ IZARD
- 06 : PLOMBERIE SANITAIRE - CAVAILLÉ IZARD
- 07 : CHAPE LIQUIDE : TECHNI-CHAPES
- 08 : CLOISONS - ISOLATION – DOUBLAGES : TRUJILLO PATRICK
- 09 : PEINTURE : LACOMBE
- 10 : REVETEMENTS DE SOLS - FAIENCE : REY

Options non retenues :

- Transfert du mobilier des bureaux de la secrétaire et du maire,
- Suspension de l'option panneaux photovoltaïques pour étude et réalisation éventuelle par Coop de Só (coopérative dédiée au développement des énergies renouvelables Ségala Carmausin).

-Parking partie goudronnée,
Nota : Ne pas abandonner et continuer à étudier l'option géothermie.

3.2- Choix de banque et d'emprunts (emprunt nécessaire pour la trésorerie)

EMPRUNT MAISON COMMUNALE : L'OFFRE CREDIT AGRICOLE RETENUE LE 03-12-2025

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal les propositions des différentes banques concernant les emprunts à réaliser pour l'opération "Maison Communale" et « Création de deux logements ». Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des différentes propositions des organismes bancaires, décide à l'unanimité des membres présents de retenir les offres du Crédit Agricole pour un emprunt à long terme de 95 000.00 € sur 20 ans pour l'aménagement des logements d'une part et un crédit relais sur 2 ans pour la trésorerie de la construction de la Maison Communale.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires pour mener à bien cette opération

Nota: La délibération est prise après examen des propositions faites par la Banque Postale et le Crédit Agricole, D'une part pour un emprunt à long terme de 95 000 euros sur vingt ans pour financement des logements, et d'autre part pour un prêt relais de trésorerie pour la Maison Communale, à utiliser partiellement suivant nécessité, en fonction des délais d'obtention des subventions (maximum trois ans) et remboursement de la TVA.

3.3- Désignation d'un correspondant défense

Francoise Musi

3.4- Demande de participation de la commune de Laguépie liée aux charges de l'utilisation de la cantine scolaire :

Réponse reportée, en attente de plus d'informations sur le coût.

4 - Le point sur les articles du Bulletin Communal, et la distribution des croquandes.

Séance levée à 12h30

Prochain conseil municipal : 04 février 2026 à 9h30.



Suite à la dégradation de l'état général du mobilier de l'église de Saint-Christophe et à la demande de Mr le Curé, la municipalité a décidé d'organiser le mercredi 11 février à partir de 9 H 00 une journée de nettoyage afin de débarrasser le mobilier détérioré. Toute personne intéressée est invitée à y participer.

L'équipe municipale.